Master 2 Communication des organisations

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation continue

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
De début septembre à fin juin, 1 jour par semaine de cours au CELSA.

Responsable(s) de Formation



JULIETTE CHARBONNEAUX
Maîtresse de conférences



EMMANUELLE FANTIN
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique

ALEXANDRA TANNIOU
Coordinatrice pédagogique

Tarif
8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact
Orientation étudiante et concours
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Contrat d'apprentissage
Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation articule les fondamentaux de la communication des organisations à l'apprentissage et la découverte des enjeux contemporains qui viennent transformer en profondeur nos manières de communiquer en société (IA, responsabilité sociale des entreprises, diversité, interculturalité...).
Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication et par des intervenants en activité dans les domaines et types de structure (entreprises, agences, associations, administration, collectivités territoriales) auxquels prépare la formation. La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogie et d'apprentissage : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, audit de communication, etc. La formation à la recherche par la recherche a également bonne place avec la réalisation d'un travail d'un mémoire individuel.
La formation a pour objectif de développer des compétences professionnelles permettant, au-delà de la seule maîtrise des outils, d'analyser et de concevoir les stratégies de communication des organisations: anticiper les risques et développer des stratégies pour affirmer et préserver l'image et la réputation des organisations auprès de leurs publics internes et externes, dans un contexte de montée en puissance de l'opinion et d'internationalisation des activités et des échanges. Dans cette perspective, les enseignements, académiques comme professionnels, explorent les stratégies de communication mises en œuvre auprès de différents publics : collaborateurs, actionnaires, clients, relais d'opinion, grand public, médias, élus, pouvoirs publics etc.

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

PUBLIC

Le master 2 Communication des organisations s'adresse aux professionnels et professionnelles (cadres ou assimilés du secteur privé ou public, managers, consultants) en reprise d'étude qui :
— possèdent déjà une expérience dans le champ professionnel du master
— souhaitent monter en compétences et en expertise dans le champ professionnel du master pour renforcer leur perspective d'évolution.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations, l'espace public et le champ médiatique grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales.
- Concevoir des stratégies de communication dans différents domaines et structures et à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les transformations de la fonction communication au sein des organisations.
- Anticiper et accompagner les transformations d'une organisation dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication.
- Comprendre la problématique de l'influence et appréhender la dimension économique et symbolique de la réputation et de l'image des organisations pour concevoir des stratégies permettant de les préserver.
- Maîtriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux transformations numériques et à l'IA, et élaborer des stratégies de communication numérique.
- Comprendre les enjeux de la communication responsable dans le contexte des transformations sociales et environnementales, et être capable de mettre en œuvre des actions au service de ces enjeux.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Cette formation accueille un public mixte composé de 25 étudiants environ et de 1 à 5 stagiaires en formation continue.
Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.
Les cours (350h) se déroulent à partir du début du mois de septembre jusqu'à fin juin. Ils ont lieu un jour par semaine au CELSA.
Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent :

- au sein d'un service de communication d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité territoriale, ou encore d'une association ;
- dans une agence ou un cabinet conseil ;
- en indépendante ou indépendant.

Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, consultant, chef de projet en agence, directeur de la communication, responsable de la communication externe, des relations publiques, des relations presse, responsable communication interne, ou encore social media manager.

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Enjeux de communication européens
- Communication en contexte interculturel

Enseignements de spécialité

- Audit de communication et méthodologie professionnelle
- Communication managériale
- Stratégies *corporate* à l'international

Enseignements complémentaires

- Principes et outils de la e-reputation
- Relations médias [2/2]

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training
- Enseignement au choix sous réserve de confirmation (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Communication des organisations [2/2]
- Sociologie du risque
- Sondages et mesure de l'opinion
- Penser et représenter les migrations

Enseignements de spécialité

- Communication de crise
- Lobbying et influence
- Communication responsable
- Diversité, équité, inclusion : enjeux de communication

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix sous réserve de confirmation (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

Conditions d'accès à la formation

La 2e année de master s'adresse aux personnes :
— titulaires d'un diplôme bac + 4 ou équivalent (240 ECTS) ;
— justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage) dans le champ professionnel du master ;
— ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.
Les candidats ne pouvant justifier d'un diplôme bac +4 peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois être titulaires d'un diplôme de bac +2 (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Points d'attention dans le cadre de la candidature

S'engager dans une formation continue exige de prendre le temps de faire le point sur ses compétences et son projet. Les formations du CELSA sont exigeantes, et candidater requiert de :

- Disposer d'un socle de connaissances et de compétences dans le champ professionnel auquel le master forme.
- Posséder une appétence pour les sciences humaines et sociales.
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
Des frais de dossier s'appliquent.

Calendrier de la candidature
Calendrier prévisionnel des dates de concours :

- Période de dépôt du dossier de candidature : du 1er décembre 2025 9h au 17 mars 2026 16h.
- Période des entretiens d'admission : du 2 avril du 14 avril 2026.
- Résultats d'admission : le 17 avril 2026.

Étapes de la candidature
Le processus de sélection se fait en 3 temps :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- entretien individuel avec une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, et communication des résultats.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : évaluation des pièces du dossier au regard des conditions d'accès au master.
- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de développer son projet personnel et professionnel, et au jury d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparation de sa candidature
Nos formations sont sélectives. Il importe de bien préparer sa candidature.
Pour toute question sur le programme, l'organisation de la formation et le processus d'admission, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Formation professionnelle continue : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr.
Vous pouvez aussi consulter nos conseils de préparation pour une candidature au CELSA en master et prendre connaissance des indications bibliographiques.
Pour toute question concernant le financement de la formation qui doit être réfléchi bien en amont, contactez Carine Bansède : carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026